

Récépissé de DT Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

Récépissé de DT
Récépissé de DICT
Récépissé de DT/DICT
conjointe

Dénomination :

Complément / Service :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Pays :

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale :

Personne à contacter :

Numéro / Voie :

Lieu-dit / BP :

Code Postal / Commune :

Tél. :

Fax :

N° consultation du téléservice :

Référence de l'exploitant :

N° d'affaire du déclarant :

Personne à contacter (déclarant) :

Date de réception de la déclaration :

Commune principale des travaux :

Adresse des travaux prévus :

Éléments généraux de réponse

Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :

Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m

Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie (voir liste des catégories au verso) : _____. Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant :

Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle ⁽¹⁾ :	Date d'édition ⁽¹⁾ :	Sensible :	Prof. régl. mini ⁽¹⁾ :	Matériau réseau ⁽¹⁾ :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.			___ / ___ / ___		_____ cm	
			___ / ___ / ___		_____ cm	

Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___

ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)

Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.

(cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) ⁽²⁾

Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement ⁽²⁾

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : _____

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : _____

Responsable du dossier

Nom : _____

Désignation du service : _____

Tél. : _____

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : _____

Signature : _____

Date : ___ / ___ / ___ Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

RESEAUX ELECTRIQUES

HTB : ELECTRICITE HAUTE TENSION 63KV
HTA : ELECTRICITE HAUTE TENSION 20KV
BT : ELECTRICITE BASSE TENSION

 CABLE AERIEN HTB

 CABLE AERIEN BT

 PRISES TERRES

 BOITE HTA / BT

 CABLE DANS FOURREAU

LISTE DES DISPOSITIFS DE SECURITE :

  POSTE  COFFRET
 ARMOIRE  POSTES PRINCIPAUX

RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC

EP  ECLAIRAGE PUBLIC

SL  SIGNALISATION LUMINEUSE

 CABLE AERIEN EP

 BOITE EP

 CABLE DANS FOURREAU

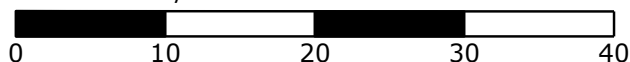
 CHAMBRE DE TIRAGE / REGARDS

LISTE DES DISPOSITIFS DE SECURITE :

 CANDELABRE  COFFRET

ECHELLE

ECHELLE 1/500 :



RESEAUX GAZ

MPC  MOYENNE PRESSION > 4 BARS

MPB  MOYENNE PRESSION < 4 BARS

BP  BASSE PRESSION

 CONDUITE DANS FOURREAU

 CONDUITE NON EXPLOITEE

 CONDUITE TUBEE DANS ANCIENT RESEAU

 PURGE

 SIPHON

 PRISE DE BRANCHEMENT

OBTURATIONS



LISTE DES DISPOSITIFS DE SECURITE :

 VANNE BRANCHEMENT  VANNE RESEAUX
  POSTE  COFFRET
 POSTES DP PRINCIPAUX  COFFRET

RESEAUX TELECOM

 CABLE VIDEO / FIBRE OPTIQUE

 CABLE VIDEO AERIEN

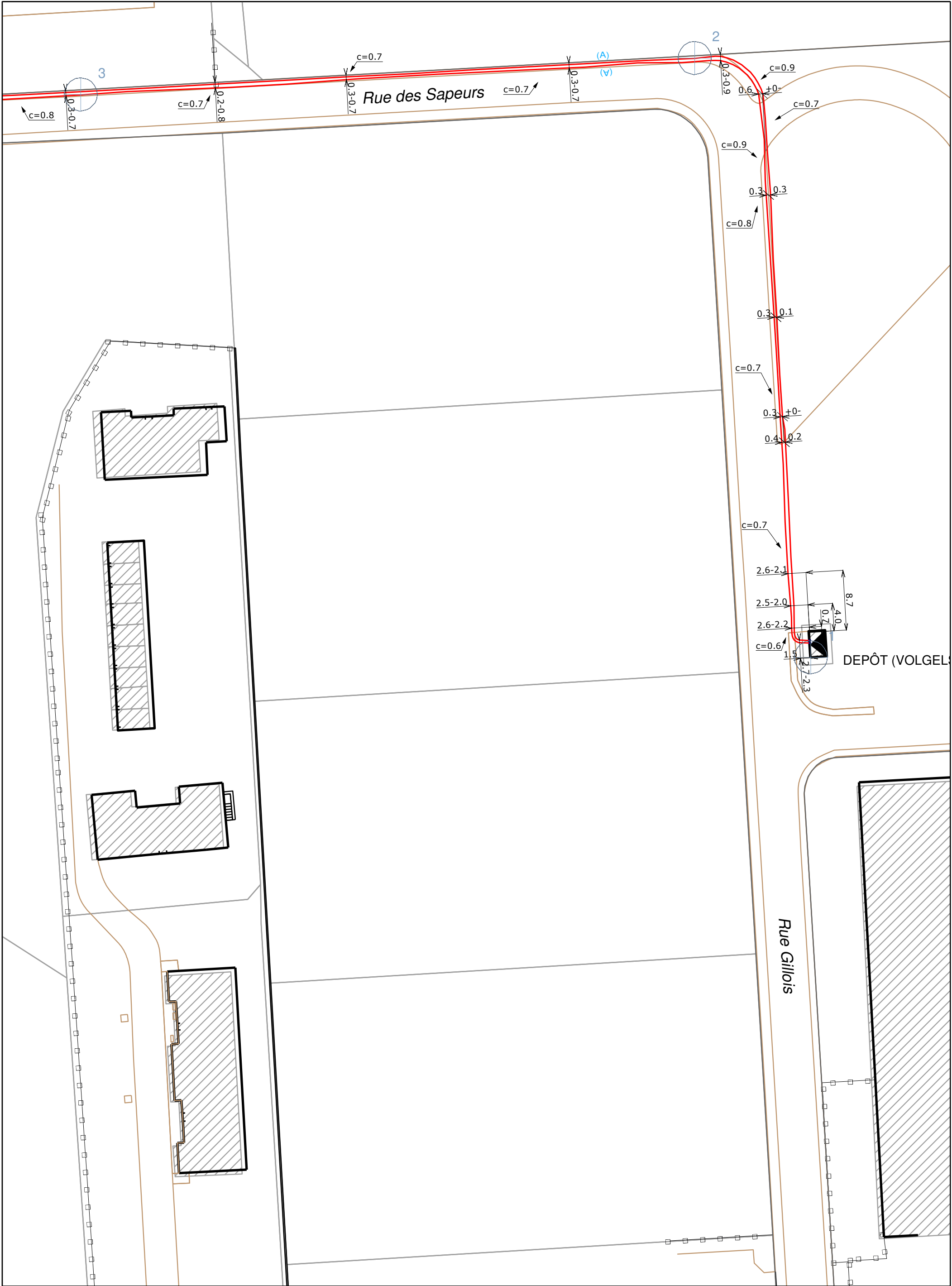
 CABLE VIDEO EN FACADE

 CABLE VIDEO EN CHEMINEMENT

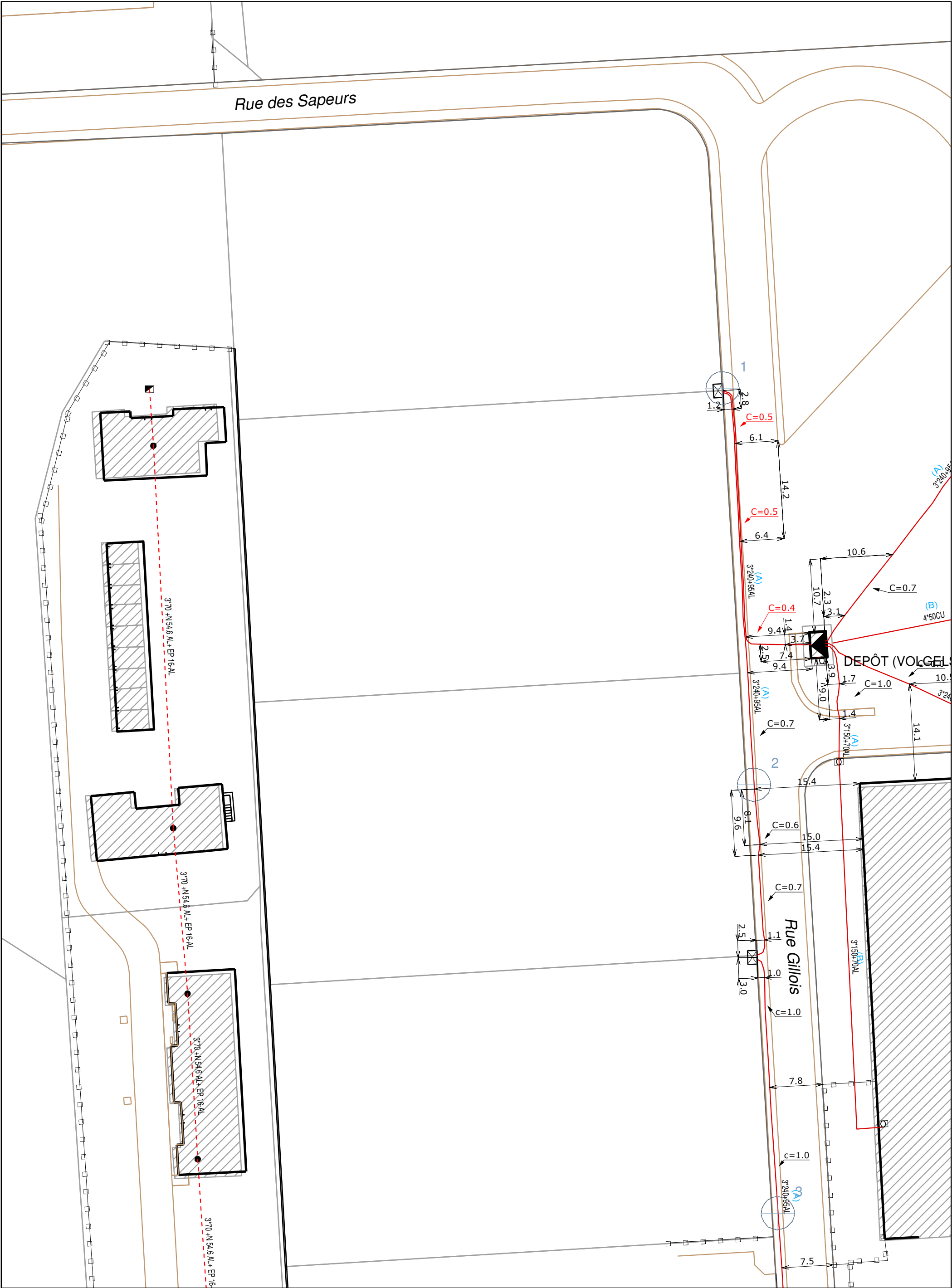
 CHAMBRES DE TIRAGE / REGARDS

 TT: CABLE TELETRANSMISSION

 BOITE TELETRANSMISSION



Pt1: 2038866.787 , 7211301.144 , 194.533 Pt2: 2038849.836 , 7211388.689 , 193.999 Pt3: 2038760.148 , 7211383.365 , 194.555



Pt1: 2038853.840 , 7211340.562 , 194.627 Pt2: 2038858.415 , 7211282.721 , 193.799 Pt3: 2038861.894 , 7211220.224 , 193.985